

avons à nos portes le dernier trésor naturel qui reste sur le continent. Il regorge de précieux minéraux dont l'exploitation n'est encore qu'à ses débuts. Il faut accélérer cette exploitation aussi rapidement que le permet le rassemblement des capitaux et du matériel. Puis-je espérer que ce soit surtout au profit des Canadiens!

Pour terminer, monsieur le président, je parlerai de ma province. Aucun gouvernement n'est parfait, mais les Québécois n'ont pas complètement oublié les réalisations du gouvernement précédent. Réalisations qui ont été au bénéfice de l'agriculture du Québec et ont favorisé la mise en valeur de nos magnifiques ressources naturelles, ainsi que le programme d'industrialisation massive qui fait maintenant des pas de géant et qui se terminera par la spectaculaire exploitation du «triangle d'or». Il n'y a aucune comparaison entre l'évolution qu'a connue l'économie de notre province ces dernières années et la léthargie et le vide qui caractérisent les régimes libéraux.

Du point de vue de l'histoire, le Québec est notre plus ancienne province et l'industrialisation intensive du «triangle d'Or», sans oublier le Nouveau-Québec, gardera notre glorieuse province au premier rang pendant des années à venir. Merci.

(Texte)

M. Denis: Monsieur le président, est-ce que je pourrais poser une question à l'honorable député de Chambly-Rouville (M. Johnson)?

Je voudrais lui demander qui a composé le discours qu'il vient de lire en anglais?

L'hon. M. Balcer: Vous êtes donc aimable!

M. Johnson: Monsieur le président, j'ignorais que le député de Saint-Denis voulait faire le comique; on en a eu pourtant une idée hier. Enfin, plutôt que de faire le fou en parlant anglais comme lui, et de faire des fautes, je me suis permis d'écrire le discours et de le prononcer au texte, autant que possible, ce que j'ai parfaitement le droit de faire. Je conseillerais au député d'en faire autant; cela lui aiderait non seulement à apprendre son anglais, mais aussi son français, quand il parle français.

M. Cardin: Monsieur le président, je ne me proposais pas de prendre part au débat de cet après-midi, mais il arrive assez rarement que l'honorable député de Chambly-Rouville me donne l'occasion de l'appuyer dans ses attitudes, que je ne puis m'empêcher de prendre la parole, après lui, pour demander au gouvernement de considérer, encore une fois, la possibilité de procéder à la canalisation du Richelieu.

[M. Johnson.]

Je voudrais, toutefois, exprimer le regret que l'honorable député de Chambly-Rouville n'ait pas prononcé son discours avant que le gouvernement ait pris la décision de ne pas poursuivre plus longtemps le projet de canaliser le Richelieu, au mois de décembre dernier. C'est un peu comme si l'on barrait l'étable une fois que le cheval aurait été volé. L'honorable député aurait peut-être pu, mieux que moi, inciter le gouvernement à étudier d'une façon sérieuse le projet de la canalisation du Richelieu.

J'assistais à la conférence à laquelle l'honorable ministre des Transports (M. Balcer) a déclaré que le gouvernement n'avait aucune intention de continuer le projet et qu'il ne trouvait même pas nécessaire d'entreprendre une étude formelle de la canalisation du Richelieu.

Après avoir entendu les discours qu'ont prononcés à la Chambre l'honorable député de Chambly-Rouville, ainsi que les autres qui se sont fait entendre à ce sujet, aussi bien qu'après avoir pris connaissance des mémoires qui ont été envoyés au gouvernement, tant par les organisations canadiennes que par les représentants des gouvernements des États-Unis, le gouvernement doit, j'imagine, se rendre compte que ce projet de la canalisation du Richelieu suscite, de toutes parts, un vif intérêt. Des études très sérieuses ont été faites tant au point de vue économique que technique, et il semblerait que non seulement le projet soit économiquement viable, mais qu'il soit dans le plus grand intérêt de la région de la vallée du Richelieu, ainsi que de l'économie générale du pays.

Je déplore le fait que la Chambre n'ait pas été mise au courant des résultats des études que le gouvernement prétend avoir faites relativement à ce projet. Je déplore aussi qu'il soit si difficile de connaître la teneur de la correspondance qui a été échangée, dernièrement, entre le gouvernement des États-Unis et le gouvernement canadien au sujet d'une étude conjointe que le gouvernement des États-Unis serait immédiatement prêt à entreprendre, car j'ai l'impression que les dépenses occasionnées par cette étude seraient minimes, et étant donné l'intérêt suscité par ce projet, je crois qu'elles seraient amplement justifiées.

L'autre jour, lors d'un échange qui a eu lieu en cette Chambre, au sujet de la canalisation du Richelieu, le premier ministre (M. Diefenbaker) a laissé entendre que les libéraux n'avaient rien fait à ce sujet depuis 1935. Il semble exister de la confusion à ce sujet, en dépit du fait qu'on a répété à maintes reprises la raison pour laquelle il n'a pas été possible de faire progresser davantage ce projet. Ainsi, je crois qu'il serait bon de répéter encore une fois que le projet